

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert
Zone Coriolis
71210 TORCY

COMMISSION DES JEUNES

PV n°6 du 10 Mai 2022

Présents : Bernard BRAY, Hugues BOUCHER, Georges THIBERT, Christophe JACQUET, Loïc PINEAU, Dominique PARRIAUD, Alain BERNARD, Franck MOSCATO, Damien MELICQUE, Marc CHAMBON, Philippe PUGET.

Absents excusés : André DESCHAMP, Mélise RODOT, Sébastien FAUCHERAND.

Référent administratif : Thomas DEGRANGE

JEUNES

En préambule, la commission se joint à la famille et aux proches de Jean-Philippe FORET dans ce moment difficile. Elle leur adresse son soutien et ses sincères condoléances.

- U7/U9 :

Rappel organisation JND U7 et U9 :

U7 : Samedi 18 Juin 2 sites : l'après-midi

U9 : Dimanche 19 Juin 2 sites : sur la journée

2 terrains de foot à 11 est requis pour la réception de ces journées. Le District gère la partie sportive, le club prend à sa charge la partie restauration (buvette).

Pour rappel : chaque club doit être présent avec au moins 1 équipe par catégorie (si le club à des équipes engagées).

La commission relance un appel à candidature pour la réception de ces journées, les clubs intéressés peuvent le faire savoir en envoyant un mail au secrétariat : secretariat@district71.fff.fr

- U11 :

- Festival U11 :

Chatenoy accueillera ces finales le 04 Juin 2022.

- Tour n°2 : plateau à Champforgeuil :

La commission décide de ne qualifier aucune équipe sur ce site.

La commission regrette les comportements des adultes des 3 clubs.

La commission décide de ce fait de qualifier l'équipe de TOURNUS, **meilleure équipe à la JONGLERIE entre les 2^{ème} des 15 groupes : TOURNUS (site 9 ; 349 jongles).**

Suite à la montée du nombre croissant de ces comportements qui polluent notre football dans toutes les catégories jeunes, la commission prendra des décisions drastiques. (Exclusion systématique, lors de toutes les opérations, championnats, festivals, coupes, plateaux, avec transfert en commission de discipline).

- **Festival U13 :**

La commission regrette le forfait non déclaré de Sud Foot 71. Transmis à la commission sportive.

Forfait déclaré de l'équipe féminine de Tournus. Transmis à la commission sportive.

La commission remercie le club de Montceau et de Crissey pour l'accueil de ces festivals et la mise à disposition de leurs installations.

Félicitation aux équipes qualifiées pour le prochain tour ainsi qu'aux prestations des jeunes arbitres et leurs encadrements.

- **Coupes jeunes :**

- **U15 :**

Les qualifiés pour les quarts de finale : 28 Mai 2022

Tirage pour les quarts de finale :

	<u>Coupe U15 : match du 28 Mai 2022</u>	
N° match	Club Recevant	Club visiteur
N°1	Mâcon FC (D1)	Sennecey Le Grand (D1)
N°2	US Cluny (D2)	Le Breuil (D2)
N°3	GJ ES Nord Mâconnais (D1)	Crissey (D1)
N°4	US Buxy (D2)	Mellecey Mercurey (D1)

Tirage pour les demi-finales : le Samedi 18 Juin 2022

Pour rappel : les demi-finales et finales se joueront sur la journée sur le même site (à définir).

Vainqueur match n°3 contre Vainqueur match n°1

Vainqueur match n°4 contre Vainqueur match n°2

RELANCE :

La commission lance un appel à candidature pour l'accueil de ces demi-finales/finales (U18 et U15 le 18 Juin 2022) : Les clubs intéressés doivent se manifester par mail au secrétariat à secretariat@district71.ff.fr au plus tard le 30 Mars 2022. 2 terrains de Foot à 11 de bonnes qualités.

Les clubs qualifiés ne peuvent recevoir ces finales.

- **U18 :**

Les qualifiés pour les quarts de finale : 28 Mai 2022

Tirage pour les quarts de finale :

<u>Coupe U18 : match du 28 Mai 2022</u>		
N° match	Club Recevant	Club visiteur
N°1	Gergy (D3)	Le Breuil (D1)
N°2	Saint Vallier (D3)	GJ ES Nord Mâconnais (D1)
N°3	ESPAC (D2)	Tournus (D2)
N°4	Romanèche (D3)	Crissey (D2)

Tirage pour les demi-finales : le Samedi 18 Juin 2022

Pour rappel : les demi-finales et finales se joueront sur la journée sur le même site (à définir).

Vainqueur match n°3 contre Vainqueur match n°4

Vainqueur match n°1 contre Vainqueur match n°2

RELANCE :

La commission lance un appel à candidature pour l'accueil de ces demi-finales/finales (U18 et U15 le 18 Juin 2022) : Les clubs intéressés doivent se manifester par mail au secrétariat à secretariat@district71.fff.fr au plus tard le 30 Mars 2022. 2 terrains de Foot à 11 de bonnes qualités.

Les clubs qualifiés ne peuvent recevoir ces finales.

- **Point règlement : nombre de remplaçants en U15 U18 :**

RAPPEL :

Le District a été sollicité par un club au sujet du nombre de remplaçants dans les catégories U15 U18.

Le comité direction a demandé à la commission des jeunes de solliciter les clubs via un sondage, et le cas échéant de statuer dans ce sens.

Le sondage démontre l'intérêt des clubs pour cette option.

En conséquence, la commission acte le fait de passer à 16 joueurs sur une feuille de match concernant les catégories jeunes U15 et U18 (D1, D2 et D3).

Ce qui s'applique à partir de ce jour :

- 16 joueurs peuvent figurés sur la feuille de match
- 5 remplaçants peuvent participer à la rencontre
- La règle du remplaçant/remplacé s'applique sur les 5 joueurs

ATTENTION : ce règlement s'applique sur les catégories U15 D1, D2 et D3 et U18 D1, D2 et D3 sur cette deuxième partie de saison.

En résumé, il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une option que les clubs disposent pour gérer leur effectif.

Prochaine réunion le Mardi 21 Juin 2022.